

L'harmonie entre ciel et terres



Photo reproduite avec la permission de Vision Quest

Si les éoliennes impressionnent, les parcs d'aérogénérateurs le font encore plus. Imaginez ces géants sur le terrain ! Et pourtant, aussi grandes soient-elles, les éoliennes ne nuisent guère à la vocation du terrain.

En fait, elles occupent le terrain un peu comme un géant sur la pointe des pieds... Le strict minimum d'espace, sans plus. Autour, les terres sont utilisées aux fins souhaitées. Ainsi dans les campagnes, l'agriculture et l'élevage se poursuivent comme s'il n'en était rien ! Même dans les milieux urbains, les parcs éoliens se fondent dans le décor.

L'énergie éolienne nous offre une combinaison gagnante. Occupation minimale du terrain, aucune émission, propre et renouvelable... c'est une bonne voisine qui ne gêne en rien notre mode de vie !

Tête au ciel et un seul pied sur terre

L'empreinte discrète du vent

Très grandes, les éoliennes sont toutefois assez minces. Le socle n'a en moyenne que huit mètres de large. En outre, un espace de 250 mètres est laissé entre chaque éolienne et les rangs d'éoliennes se situent à un demi-kilomètre les uns des autres. Ça respire bien sous le vent !

Un parc éolien, tout compris (les tours, le poste, les chemins d'accès), n'occupe qu'environ 5 % du terrain sur lequel il est établi. Par ailleurs, les éoliennes ne sont pas toutes disposées en rangées. Celles qui sont érigées sur des crêtes suivent la ligne du terrain. Quoiqu'il en soit, rien n'empêche de poursuivre les activités qui avaient lieu sur le terrain avant que ne soit aménagé le parc d'éoliennes.

Un partenaire apprécié

L'énergie éolienne permet des servitudes comme peu d'autres services, sans occuper outre mesure les propriétaires terriens. Ceux-ci louent une partie de leur terrain aux sociétés productrices d'énergie, qui veillent elles-mêmes à l'installation et à la gestion du parc éolien. Ils gagnent ainsi une somme importante sans devoir investir trop de temps, d'efforts ou d'argent. Les redevances annuelles qui leur sont versées peuvent atteindre les milliers de dollars, pour un seul aérogénérateur. Voilà un revenu additionnel fort appréciable !

Les propriétaires de terrains ne sont pas tenus de louer un espace aux sociétés énergétiques. Au contraire, ils peuvent même exploiter eux-mêmes une éolienne.

En somme, l'énergie éolienne constitue un partenaire de choix pour les propriétaires : discret, productif et... toujours dans le vent !



Dans les courses de voiliers, on essaie souvent de « voler le vent » d'un concurrent, ne lui laissant qu'un vent turbulent et peu énergétique sous lequel il peine à manoeuvrer.

En distançant largement les éoliennes, on fait en sorte que chacune profite d'un maximum d'énergie du vent, et non des courants affaiblis par l'éolienne précédente.



Photo reproduite avec la permission de Vision Ouest.

Le projet éolien de John Deere

Un programme d'investissement pour les fermiers états-uniens



Photo reproduite avec la permission de Toronto Hydro

Éoliennes et agriculture

Les communautés rurales sont bien placées pour contribuer au développement de l'énergie éolienne. D'ailleurs, l'agriculture et l'industrie de l'énergie éolienne font bon ménage aux États-Unis¹ et en Europe. Les agriculteurs et les éleveurs nord-américains sont de plus en plus nombreux à constater que leurs terres peuvent être avantageusement exploitées aux fins de l'énergie éolienne, sans nuire à la culture et à l'élevage.

L'harmonie se réalise d'ailleurs aisément : le fermier peut semer au pied même de l'éolienne et récolter avec une machinerie agricole habituelle. L'éleveur sait que ses bêtes peuvent brouter paisiblement autour des éoliennes, celles-ci ne les dérangent pas plus que le vent.

Mieux encore, les parcs d'éoliennes contribuent à la préservation des terres agricoles qui nous sont si précieuses. En procurant une source additionnelle de revenus aux agriculteurs et aux éleveurs, elles aident ceux-ci à passer au travers de saisons financièrement plus difficiles. En maintenant la vocation fermière des campagnes canadiennes, l'énergie éolienne contribue à la conservation du patrimoine familial de génération en génération².

Qui eut cru cette vue ?

On trouve des parcs d'éoliennes d'un bout à l'autre du pays, parfois situés dans des endroits surprenants. Le précipice à bisons de Head-Smashed-In, en Alberta, un site du patrimoine mondial du Canada, en fait la preuve. Dans son voisinage, on aperçoit quelques parcs éoliens. Il y a aussi des éoliennes au cœur de Toronto et sur les quais de Hambourg, en Allemagne ! Beaux souvenirs de vacances pour qui va nez au vent !



Photo reproduite avec la permission de Brookfield Power



La société John Deere accorde un grand intérêt à la prospérité des communautés rurales. Elle connaît bien les défis que doivent relever les fermiers et les avantages pécuniaires que l'énergie éolienne peut offrir à ceux-ci. C'est pourquoi elle a créé la filiale John Deere Wind Energy (JDWE) à l'intention des fermiers américains. Au Canada, des études sont en cours afin d'instaurer un programme similaire.

La société JDWE accepte de financer les projets d'énergie éolienne rentables que proposent les fermiers au moyen d'une participation au capital et de placements par emprunt. À titre de partenaire limité, les fermiers peuvent bénéficier ultérieurement de la valeur active et des bénéfices du projet.

À ce jour, la JDWE contribue essentiellement aux projets de production d'électricité en réseau, composés de plusieurs éoliennes dont la puissance est d'au moins 1,25 MW. Le coût fixe de ces projets et la possibilité de conclure des contrats de vente d'énergie intéressants avec des sociétés de service public ainsi qu'en certains cas, avec des coopératives agricoles ou des sociétés privées, expliquent ce choix. Toutefois, la société JDWE accepte d'évaluer des projets en collaboration avec des promoteurs et des propriétaires terriens. Pour en savoir plus, veuillez visiter le site http://www.deere.com/en_US/jdc/product_financing/wind_energy/about/index.html (site en anglais).



Imprimé au Canada, © août 2006, Association Canadienne de l'Énergie Éolienne



Association Canadienne de l'Énergie Éolienne
L'énergie éolienne – L'avenir énergétique naturel du Canada

Appels sans frais : 1.800.922.6932 ; Tél. : 613.234.8716 ; fax : 613.234.5642 www.canwea.ca



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

L'ACÉE remercie Ressources naturelles
Canada pour sa contribution.

1. <http://www.rurdev.usda.gov/rbs/farmbill/index.html> (site en anglais)

2. <http://www.ontario-sea.org/CommunityWind/CommunityWind.html> (site en anglais)